

LES JUGES Valoriser la mixité



► **Les commentaires des juges Guy Belloche et Dénys Lereverend**, éleveurs dans l'Orne et le Calvados, reflétaient ce qui relie les bas-normands à la race. Privilégiant d'abord la mamelle, les aplombs et le bassin pour des animaux fonctionnels, ils se sont tournés ensuite vers des animaux légèrement plus puissants. « Il serait dommage de se priver du caractère mixte de la race », avancent-ils.